



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} mars 2013
Français
Original : anglais

Commission du désarmement

Documentation dont la Commission est saisie

Note du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 67/71, l'Assemblée générale a pris note du rapport annuel de la Commission du désarmement (A/67/42) et prié le Secrétaire général de transmettre à la Commission le rapport annuel de la Conférence du désarmement (A/67/27), ainsi que tous les documents officiels de la soixante-septième session de l'Assemblée générale relatifs au désarmement.

2. On trouvera ci-après la liste des documents pertinents :

a) Rapport de la Conférence du désarmement sur les travaux de sa session de 2012 (A/67/27);

b) Procès-verbaux des séances plénières que l'Assemblée générale a consacrées, à sa soixante-septième session, au débat général relatif aux questions de désarmement et à l'examen de ces questions (A/67/PV.48 et 62);

c) Procès-verbaux des séances que la Première Commission a consacrées aux questions de désarmement à la soixante-septième session de l'Assemblée générale (A/C.1/67/PV.1 à 22);

d) Rapports adressés par la Première Commission à l'Assemblée générale, à sa soixante-septième session, sur l'examen des questions de désarmement inscrites à l'ordre du jour (A/67/401 à A/67/419); ces rapports contiennent également la liste des documents présentés au titre de ces questions.

Tous les documents susmentionnés ont déjà été distribués.

